

# Fédération de Russie



## Faits marquants

- La réinstallation a permis d'apporter une solution durable à la situation de quelque 660 réfugiés et demandeurs d'asile.
- Le Haut Commissariat a aidé presque toutes les personnes relevant de sa compétence et enregistrées à travers la Fédération de Russie.
- Le programme mené par le HCR dans le secteur des abris a bénéficié à 500 familles déplacées au Nord-Caucase.
- Au total, 55 réfugiés et demandeurs d'asile ont regagné leur pays de leur plein gré.
- Toutes les personnes qui relevaient de la compétence du HCR au Nord-Caucase ont eu accès à une aide juridique gratuite.

## Environnement opérationnel

En 2007, la Fédération de Russie a consolidé sa législation sur les migrations. Plusieurs lois ont été mises en place pour réglementer le statut des travailleurs étrangers sur le marché de l'emploi, une question qui touchait un grand

nombre de personnes relevant de la compétence du HCR. Les services fédéraux des migrations (SFM) ont répondu aux préoccupations des réfugiés et des demandeurs d'asile qui cherchaient un emploi. La division chargée de l'application de la loi au sein des SFM a reçu pour instruction de reconnaître les demandeurs d'asile comme des étrangers résidant en toute légalité dans le pays et de considérer les documents qui leur avaient été délivrés comme des documents leur permettant de rechercher du travail.

En dépit des efforts de plaidoyer du HCR, les perspectives d'intégration sur place sont limitées et la réinstallation demeure la solution durable la plus viable pour remédier à la situation d'un grand nombre de réfugiés. En 2007, le Haut Commissariat a réinstallé quelque 660 réfugiés, principalement des victimes de violences sexuelles et sexistes et des chefs de familles monoparentales. Pendant cette même période, l'intérêt pour le rapatriement n'a cessé de diminuer. En 2007, seuls 55 individus (originaires d'Afghanistan pour la plupart) ont regagné leur pays. C'est le plus faible nombre de rapatriements observé depuis 2003. La situation était analogue pour les rapatriements entre l'Ossétie du Nord-Alanie et l'Ossétie du Sud/Géorgie ; aucune demande d'inscription au programme n'a été soumise en 2007.

Au Nord-Caucase, un certain nombre d'incidents de sécurité survenus en Ingouchie en mars ont entraîné la fermeture de quelques bureaux des Nations Unies. L'ouverture d'un bureau du HCR à Grozny (République de Tchétchénie) n'a pas reçu l'aval des autorités. Du fait de ces revers, le Haut Commissariat a été contraint de se reposer en très grande partie sur ses partenaires d'exécution.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

- Appuyer la mise en place d'un régime d'asile qui réponde aux normes internationales et garantisse un accès sans entrave aux procédures d'asile.
- Promouvoir l'adhésion aux conventions sur l'apatridie et faciliter la naturalisation des apatrides.
- Rechercher des solutions appropriées pour remédier durablement au sort des réfugiés et œuvrer à leur mise en place.
- Protéger et aider les déplacés internes, ainsi que les rapatriés, œuvrer à la réintégration et au relèvement avec des acteurs du développement et forger de nouveaux partenariats avec des organismes de protection des droits de l'homme.
- Renforcer les activités d'information et de sensibilisation et constituer des capacités de collecte de fonds au niveau local.

### Protection et solutions

En 2007, le HCR a accompli des progrès considérables en direction de deux objectifs de toute première importance : l'accès sans entrave à la procédure d'asile nationale et la délivrance immédiate de documents autorisant chaque demandeur d'asile à séjourner dans le pays. L'un et l'autre sont désormais accordés par les autorités. À la suite de cette avancée notable, le HCR a proposé d'assumer une

fonction de supervision ou de conseil au sein du système national de détermination du statut de réfugié.

La stratégie de réduction et de prévention de l'apatridie visait à toucher le grand public au moyen de campagnes de sensibilisation. Elle a également consisté à doter les fonctionnaires des services d'immigration, les officiers judiciaires et les juges de moyens plus solides pour traiter rapidement les documents relatifs à la citoyenneté. La rapidité est d'une importance cruciale dans le cas des ex-ressortissants de l'Union soviétique qui ont le droit de bénéficier de la procédure simplifiée de naturalisation, en vertu de la loi sur la citoyenneté.

Le Haut Commissariat a géré un programme d'assistance multisectorielle au profit des demandeurs d'asile et des autres personnes relevant de sa compétence. Le Centre d'accueil des réfugiés à Moscou, le Centre d'orientation des réfugiés à Saint-Petersbourg et des partenaires d'exécution intervenant à l'extérieur de ces deux grands centres urbains ont dispensé une protection et des conseils juridiques. En outre, le HCR a appuyé quatre centres d'aide sociale à Moscou et dans les régions environnantes. Les problèmes en rapport avec le VIH et le sida ont également été traités dans le cadre du programme de prévention sanitaire mis en œuvre à Moscou et à Saint-Petersbourg. En coordination avec l'ONUSIDA, le Haut Commissariat a trouvé des solutions durables et prodigué une assistance aux individus séropositifs.

Au Nord-Caucase, l'intervention du HCR a été axée sur l'octroi d'une protection juridique et d'une aide au logement aux déplacés internes. Jusqu'au début de l'année 2007, la plupart des déplacés internes indiquaient que les principaux obstacles à leur retour étaient les problèmes de sécurité et l'absence de l'État de droit en Tchétchénie. Le HCR et ses partenaires d'exécution ont travaillé avec des magistrats, des organismes juridiques et le Bureau du Médiateur dans la région afin de renforcer les capacités de ces interlocuteurs et de rétablir la confiance. En conséquence, à la fin de l'année 2007, les obstacles au retour n'étaient plus les mêmes, les déplacés considérant la pénurie de logements et le manque d'emplois comme les principaux problèmes.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1,300	1,300	-	-
	Pays divers	340	340	-	-
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2,100	-	-	-
	Géorgie	480	-	-	-
	Pays divers	500	-	-	-
Déplacés internes		189,200	104,000	-	-
Réfugiés rapatriés		260	260	-	-
Déplacés de retour		1,100	1,100	-	-
Apatrides		50,000	-	-	-
	Meskhètes	1,300	-	-	-
Autres	Pays divers	2,900	2,900	-	-
<b>Total</b>		<b>249,480</b>	<b>109,900</b>		



Les centres d'orientation juridique appuyés par le HCR ont dispensé gratuitement des conseils juridiques et mis à disposition des avocats pour accompagner les plaignants dans les tribunaux. La délégation s'est également employée à trouver des recours légaux pour les réfugiés qui n'avaient toujours pas de papiers.

## Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** depuis 2003, le HCR distribuait des tentes hivernisées, fabriquées dans un matériau durable (pour remplacer les tentes en toile) à des bénéficiaires qui attendent un logement plus permanent au Nord-Caucase. Ce programme, qui a permis de fournir quelque 2 600 tentes hivernisées, a pris fin en 2007 ; 70 pour cent des bénéficiaires se trouvaient en Tchétchénie.

Les activités dans ce secteur ont été centrées sur des solutions à long terme, moyennant la poursuite d'un programme d'autoprise en charge bénéficiant à 20 familles en Ingouchie. Plus de 50 familles qui ne pouvaient entreprendre de réparations sur leur ancienne habitation ou en construire une nouvelle, se sont vu attribuer de nouvelles maisons. En 2007, des projets de logements nominatifs ont été exécutés dans deux quartiers de la ville de Grozny

(Staropromislovsky et Michurina) ; plus de 50 familles ont bénéficié de cette initiative.

Une enquête menée par le HCR dans des foyers pour déplacés internes en Tchétchénie et en Ingouchie a montré que la quasi-totalité des maisons des résidents avaient subi de graves dégâts ou étaient complètement détruites. En Ingouchie, 40 pour cent des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ne possédaient pas de biens immobiliers ; cependant, plus de la moitié d'entre elles souhaitaient regagner la Tchétchénie. Le HCR s'attache à rechercher des solutions durables pour les personnes qui sont encore hébergées dans ces centres collectifs. Un succès permettrait au Haut Commissariat de réduire de manière considérable ses activités dans le secteur des abris au cours des deux prochaines années.

**Appui opérationnel (aux partenaires) :** les activités du HCR dans ce secteur ont essentiellement été consacrées à des publications, dont un bulletin trimestriel, des prospectus et des affiches, ainsi qu'à l'organisation de la journée mondiale du réfugié.

**Assistance juridique :** à la fin de l'année 2007, environ 2 900 individus ayant besoin de protection internationale étaient enregistrés à Moscou et 330 de leurs semblables



HCR/O. Kharitonova

Des « jeux olympiques » ont été organisés à l'intention d'enfants réfugiés et d'enfants de la communauté locale dans la région de Moscou.

étaient immatriculés à Saint-Petersbourg. En outre, près de 2 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés par le HCR.

Comme au cours des années précédentes, le HCR a dispensé des conseils juridiques via un réseau réunissant plus de 40 Centres de conseil juridique. Au total, plus de 20 000 consultations ont été assurées.

Le HCR a suivi les retours en Tchétchénie et a assisté (dans les localités accessibles) quelque 140 personnes en provenance d'Azerbaïdjan, de Géorgie, du Kazakhstan et du Kirghizistan. Les agents chargés du suivi aux frontières ont indiqué que plus de 1 500 déplacés internes avaient quitté l'Ingouchie pour rentrer en Tchétchénie en 2007. Le HCR ignore l'ampleur réelle de ce mouvement de retour. Selon les rapports, des réfugiés et des demandeurs d'asile déboutés, en provenance d'Europe occidentale, sont rentrés de leur plein gré.

**Besoins domestiques :** en 2007, près de 3 900 paniers alimentaires ont été distribués à 1 700 bénéficiaires à Moscou. En moyenne, 20 individus ayant besoin de protection internationale ont reçu chaque mois une aide d'urgence à Moscou et à Saint-Petersbourg. Dans ces deux villes, toutes les demandeuses d'asile ayant besoin d'une protection internationale (quelque 900 à la fin de l'année) ont reçu des serviettes hygiéniques. Au Nord-Caucase, une aide humanitaire essentielle a été prodiguée à des personnes qui avaient des besoins de protection particuliers.

**Éducation :** tous les enfants de demandeurs d'asile et de réfugiés ont pu bénéficier d'un enseignement. La Direction de l'éducation de Moscou a créé un réseau d'écoles dispensant des cours de russe dans tous les quartiers de la ville ; ces établissements étaient ouverts aux personnes qui relevaient de la compétence du HCR.

Le Haut Commissariat a offert une aide matérielle aux familles de 180 enfants âgés de plus de 11 ans afin de permettre à ces enfants d'aller à l'école au lieu de travailler. En 2007, le HCR est venu en aide à près de 400 élèves en réglant leurs droits d'inscription.

**Santé et nutrition :** en 2007, plus de 2 200 personnes ont bénéficié de consultations à Moscou et à Saint-Petersbourg, avec l'aide du HCR et de ses partenaires. Quelque 180 patients ont été hospitalisés et plus de 2 000 transférés dans des établissements médicaux. Tous les enfants qui avaient besoin de protection internationale à Moscou et à Saint-Petersbourg ont été vaccinés conformément aux normes sanitaires russes. Quelque 150 conférences sur la médecine préventive ont été organisées à Moscou, tandis que 17 manifestations du même type avaient lieu à Saint-Petersbourg.

**Services communautaires :** à Moscou et à Saint-Petersbourg, les centres communautaires appuyés par le HCR sont venus en aide à 2 000 individus. Quelque 730 personnes ont participé régulièrement à des activités communautaires, notamment à des cours de russe et à des formations professionnelles. En outre, une quarantaine de

personnes qui avaient des besoins particuliers et résidaient dans la région de Moscou ont reçu des prothèses.

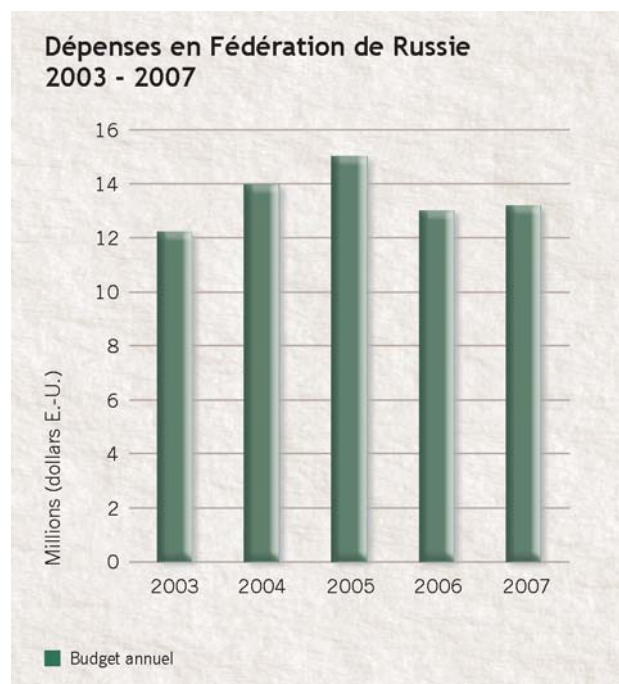
## Contraintes

Les améliorations très sensibles observées dans l'accès aux procédures et la délivrance de documents aux demandeurs d'asile n'ont pas été accompagnées de progrès correspondants dans le domaine médical. Le HCR a continué à appuyer un programme d'assistance médicale par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution, mais la hausse du prix des marchandises et des services a eu une incidence négative sur la qualité et le volume de l'aide dispensée. Par ailleurs, la xénophobie, les agressions à caractère raciste contre les personnes relevant de la compétence du HCR, ainsi que le harcèlement auquel se livrent les fonctionnaires de police, continuent de poser des problèmes de protection extrêmement importants. L'on observe néanmoins une légère amélioration par rapport à la situation qui régnait au cours des années précédentes, cette évolution étant imputable à des interventions plus énergiques des autorités russes.

Depuis le mois de juillet 2006, les déplacements du HCR et de ses partenaires font l'objet de restrictions, de sorte qu'il est difficile de suivre les programmes et d'identifier les personnes qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat.

## Informations financières

L'opération du HCR au Nord-Caucase a été intégralement financée. Cependant, dans ce secteur comme dans d'autres régions de la Fédération de Russie, les besoins évalués excèdent en général le budget autorisé. Les besoins les plus essentiels ont néanmoins été satisfaits.





Les dépenses engagées en 2007 étaient presque équivalentes à celles de l'année précédente, ce qui reflète la continuité de la programmation. Le Plan de travail transitoire interorganisations pour le Nord-Caucase a pris fin en 2007, mais à l'heure où ces lignes ont été écrites, ceci n'avait pas affecté l'intérêt des donateurs pour l'action du HCR.

Pour atteindre leur objectif, qui est d'apporter des solutions durables en matière de logement à toutes les personnes encore hébergées dans des centres collectifs d'ici 2010, le HCR et ses partenaires auront besoin de davantage de fonds.

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

En 2007, les opérations du HCR en Fédération de Russie ont été gérées par la délégation de Moscou, une sous-délégation en poste à Vladikavkaz et un bureau extérieur à Nazran, lequel a été fermé en mars. L'effectif était composé de 62 collaborateurs du HCR, de 13 VNU et d'un agent détaché.

Les réparations entreprises au Centre d'aide des réfugiés à Moscou ont été achevées, de sorte que la plupart des agents de protection et une partie du personnel chargé du programme ont pu y déménager. Grâce à ce transfert, le personnel a pu entrer plus aisément en contact avec les bénéficiaires et suivre de plus près l'exécution du programme.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a coopéré avec le Gouvernement, d'autres institutions onusiennes et diverses organisations internationales intervenant en Fédération de Russie. En 2007, le Haut Commissariat a travaillé avec 20 partenaires d'exécution et 12 partenaires opérationnels.

Grâce à son étroite coopération avec le Bureau du Médiateur tchéchène, la délégation a été mieux à même de coordonner les activités de protection en Tchétchénie. Des groupes de travail sectoriels, réunissant d'importants donateurs et des homologues gouvernementaux, ont joué un rôle clé dans l'élaboration de plans d'action stratégiques.

## Évaluation générale

En 2007, le HCR a considérablement progressé dans son travail de renforcement de la capacité d'asile des autorités et d'autres partenaires en Fédération de Russie. Au Nord-Caucase, le Haut Commissariat a développé les activités visant à procurer des logements aux personnes hébergées dans des centres collectifs. Il a également appuyé des efforts destinés à améliorer le système judiciaire dans la région. En dépit d'une dégradation récente de la sécurité en Ingouchie, l'environnement général s'est stabilisé, ce qui pourrait déclencher des mouvements de retour plus amples des réfugiés tchéchènes.

### Partenaires

#### Partenaires d'exécution

**ONG :** *Association of Media Managers*, Centre de coopération internationale de la Croix-Rouge à Saint-Petersbourg, *Civic Assistance*, Conseil caucasien pour les réfugiés, Conseil danois pour les réfugiés, Centre de défense des droits de l'homme « Mémorial », *Equilibre Solidarity*, *Ethnosfera*, *Faith, Hope, Love*, Fonds pour l'enfance (Ossétie du Nord-Alania et Stavropol), Guilde des cinéastes russes, *Magee Womancare International*, *Nizam*, *Peace to the Caucasus*, *Pomosch*, Société pétersbourgeoise de la Croix-Rouge, *Stichting Justice Initiative*, *Vesta*

**Autres :** OIM, VNU

#### Partenaires opérationnels

**ONG :** Centre de soutien psychologique gratuit

**Organismes gouvernementaux :** Direction centrale de la protection civile, des situations d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes (EMERCOM) en République d'Ingouchie, Direction de l'Éducation de la ville de Moscou, Directions régionales du Service fédéral des migrations, Gouvernements de la République tchéchène et des Républiques d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord-Alania, Médiateur de la Fédération de Russie, Médiateur de la République tchéchène, Service fédéral des migrations - ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie

**Autres :** Conseil de l'Europe, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, Direction suisse du développement et de la coopération, ONUSIDA, PNUD

## Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	13 623 688	6 725 181	6 448 153	13 173 335	13 173 334

Note: Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 490 885	0
Abris et infrastructure	1 546 381	192 299
Activités génératrices de revenus	0	1 575
Appui opérationnel (aux agences)	611 519	137 526
Assistance juridique	3 429 841	857 333
Besoins domestiques	308 670	12 967
Éducation	316 343	37 964
Santé et nutrition	864 428	294 514
Services communautaires	683 617	172 141
Versements aux partenaires d'exécution	83 250	(1 706 319)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>11 334 933</b>	<b>0</b>
Appui au programme	1 838 401	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>13 173 334</b>	<b>0</b>
<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>		<b>(32 791)</b>
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Paiements effectués	5 553 768	
Rapports reçus	(5 470 518)	
<b>Solde</b>	<b>83 250</b>	
<b>Rapport des années précédentes</b>		
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier		1 780 700
Rapports reçus		(1 706 319)
Remboursés au HCR		(73 470)
Ajustements		0
<b>Solde</b>		<b>912</b>